

CITOYENNETÉ

Municipales des 15 et 22 mars : appel à volontaires

Mis en ligne le **mercredi 26 février 2020**

La ville de Brest propose à celles et ceux qui le souhaitent de participer à la bonne tenue des élections municipales les 15 et 22 mars.



Devenir assesseur

Les assesseurs bénévoles auront, ce jour-là, pour charge d'assister le président de bureau* dans ses missions : vérifier l'identité des votantes et votants, puis leur faire signer la liste d'émargement.

Les personnes intéressées peuvent proposer leur candidature [en ligne](#) ou en appelant la plateforme téléphonique de la ville (02 98 00 80 80)

Seule condition pour candidater : être inscrit sur les listes électorales brestoises, et donc être en âge de voter.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au dimanche 1 mars.

*dans la mesure du possible, les assesseurs bénévoles sont assignés au bureau de vote où ils sont eux-mêmes inscrits pour voter.



En 2017, la ville de Brest avait fait appel aux Brestoises et aux Brestois, pour apporter leur aide à la tenue des bureaux de vote. Plus de 200 personnes avaient alors répondu à l'appel, et avaient

ensuite fait office d'assesseurs auprès des présidents et présidentes de bureaux. Une fonction essentielle pour le bon déroulement du scrutin : pour pouvoir ouvrir un bureau de vote, un président ou une présidente de bureau doit en effet obligatoirement être accompagné de deux assesseurs.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30